

NOM :



EXAMEN ARBITRE REGIONAL SPECIFIQUE SABRE

- 1 - Si un tireur porte un coup avec la coquille :
 - l'arbitre donne un carton rouge et annule la touche
 - l'arbitre donne un carton jaune mais n'annule pas la touche
 - l'arbitre doit annuler la touche et donner un carton jaune au tireur fautif
- 2 - Au sabre, le fait de protéger, ou de substituer, une surface valable par ou avec une autre partie du corps, par couverture ou mouvement anormal, est sanctionné par :
 - un carton jaune et l'annulation de la touche éventuellement portée
 - un carton rouge et l'annulation de la touche éventuellement portée
 - un carton noir
- 3 - Pierre est en ligne, pointe menaçant la surface valable. Jean fait une attaque simple en marcher-fente :
 - Jean marque le point.
 - Pierre marque le point.
 - l'arbitre n'accorde pas de touche.
- 4 - L'attaque est prioritaire si :
 - l'action simple ou composée est exécutée le bras raccourci.
 - l'attaque part quand l'adversaire est en ligne.
 - l'attaque part quand l'adversaire n'est pas en ligne.
- 5 - Dans une attaque composée, l'adversaire a le droit à la riposte :
 - S'il fait tomber l'attaque dans le vide en reculant.
 - S'il esquive complètement l'attaque.
 - S'il trouve le fer dans une des feintes
- 6 - Au sabre, lorsqu'il y a corps à corps, c'est à dire lorsque les deux adversaires sont en contact :
 - le combat est arrêté et le tireur fautif est sanctionné par un carton jaune
 - le combat est arrêté et l'arbitre inflige un carton rouge au tireur fautif
 - les tireurs sont autorisés à occasionner le corps à corps s'il est sans brutalité ni violence
- 7 - Pour annuler une touche, l'arbitre doit constater la défaillance :
 - après l'action, même si le combat a repris.
 - immédiatement après l'action, même si le tireur s'est débranché.
 - immédiatement après l'action et avant la reprise du combat.
- 8 - Dans une attaque au fer par battement, quand le battement est fait sur le fort de la lame adverse :
 - l'attaque est correctement exécutée
 - l'attaque est mal exécutée
 - l'attaque est valable que si une seule lampe s'allume